

La Revue politique et  
littéraire : revue des cours  
littéraires...

| . La Revue politique et littéraire : revue des cours littéraires....  
1922.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

Brouet, son travail de pointe qui creuse les noirs des ombres, respecte les blancs des lumières, modèle les engraisaillements des demi-teintes, illumine les aspects des fonds, les vérités profondes des physionomies, tout ceci mène à cette si belle illustration des *Zemganno* où le burin du graveur a suivi parallèlement les lignes tracées par la plume de l'écrivain.

L'un est digne de l'autre, par tous les aspects dont il a véritablement illustré les pages du livre, les paysages et la voiture, le cheval, le chien et les gens. Chacun a son portrait, le magnifique inventeur de parades qu'est le père, il signor Tommaso Bescapé, sa femme Stépanida, l'Hercule, le Pitre, la Talochée, la tragique Tompkins, et surtout les deux héros du livre. Brouet les fait surgir en héros du cirque, l'aîné coiffé d'un bonnet qui s'adapte à son crâne et encadre son visage comme le casque d'un hoplite, ou drapé dans un manteau comme un consul ; l'aîné, songeur, grave, sérieux, le pli de la préoccupation au front et à la lèvre, la réflexion dans les yeux qui regardent en dedans. Le jeune, beau comme un éphèbe grec, souple, élégant, délicieux de tout le charme et de toute la gentillesse de son âge. Tous deux sont dessinés sur le cuivre, comme d'un seul trait qui monte et qui descend de leurs pieds agiles à leurs visages pensifs, et qui donne l'anatomie parfaite de leurs corps sans graisse, tout en muscles qui se devinent, en nervosité qui frémit au repos et qui se déploie noblement et rapidement dans l'exercice. On dirait, dans l'air, des oiseaux qui s'envolent et qui viennent se poser d'un élan que l'on a à peine le temps de voir, sur la barre du trapèze. Ce sont des drames que ces départs, ces contournements, ces arrivées. Et c'est un drame terrifiant que celui de la chute, et un groupe frémissant de douleur que Gianni portant son Nello les jambes brisées et pendantes sur la piste du cirque devenue un champ de bataille mortel.

Le graveur qui a conçu et montré ces figurines expressives qui représentent la force, la grâce, la volonté, le désir, la douleur, ce graveur est un grand artiste né avec le don précieux de voir, de comprendre, d'exécuter. Il possède le sceau de l'art qui se pose sur les œuvres durables. Heureux l'écrivain, heureuse l'œuvre qui rencontrent ce rêveur et ce visionnaire comme interprète ! Désormais, le nom de Brouet se lie aux noms des *Zemganno* et de *Goncourt*, dont il a fixé en quelques traits, au seuil du livre, la physionomie attentive où brille l'acuité du noir regard.

GUSTAVE GEFROY,  
de l'Académie Goncourt.

## LETTRES INÉDITES D'ERNEST REYER<sup>(1)</sup>

LETTRE A PERRIN.

Lundi 3 décembre 1866.

« Cher Monsieur Perrin,

« Dans deux circonstances récentes où vos amis se sont empressés de vous témoigner toutes leurs sympathies, j'ai été un des premiers à vous apporter mes félicitations, un des plus heureux de vous les adresser. Permettez-moi donc de m'étonner du silence que vous gardez envers moi à propos de mon entrée au *Journal des Débats* et de le regretter, quand un mot de vous m'eût rendu plus flatteuse et plus agréable encore la bonne fortune qui vient de m'arriver. Si vous avez pu penser que les nouvelles fonctions que j'ai acceptées changeraient la nature de nos relations, vous vous êtes trompé. Je resterai pour vous le compositeur que vous avez si gracieusement accueilli ; le bibliothécaire auquel vous n'imposez ni des occupations sérieuses, ni une tâche trop difficile, et par dessus tout l'amour sur l'affection et le dévouement duquel vous pouvez toujours compter ».

« Agréez, cher monsieur Perrin, l'assurance de mes meilleurs sentiments ».

LETTRE A DU LOCLE.

Paris, 11 juillet 1869.

« Mon cher Du Locle,

J'ai reçu le poème de *Sigurd* que vous m'avez renvoyé avec les papiers concernant cet ouvrage. Je ne veux pas essayer de vous faire revenir sur votre détermination puisque vous me dites qu'elle est irrévocable, mais laissez-moi du moins vous exprimer le regret que j'éprouve d'être obligé de renoncer à une collaboration qui, vous ne sauriez en douter absolument, m'était précieuse et agréable à plus d'un titre. J'accepte vos vœux et je vous offre les miens : ils vous suivront partout où vous irez ».

« Avec toutes mes amitiés ».

(1) Voir la *Revue Bleue* du 21 janvier 1922.

## LETTRE A NUITTER

2 août 1869.

« Mon cher ami,

« Je suis dans ma montagne, l'air y est pur, et les bestiaux qui mugissent à l'entour ne me troublent point. C'est le moment de la fenaison ; les prés sont couverts de jeunes filles, et dimanche, si j'ai reçu le piano que j'attends de Strasbourg, le leur ferai danser le pas du râteau. Goudchaux est invité à la fête, je lui ai même promis qu'il y jouerait un rôle actif, mais s'il est capable de quelque chose, c'est de n'y pas venir. A mon passage à Strasbourg j'ai eu le plaisir de déjeuner avec cet excellent commissaire. Nous avons parlé de vous et nous avons été deux à n'en point médire. Je lui ai même confié que j'avais un service à vous demander et que ce ne serait pas la première fois que je mettrais votre obligeance à contribution. Vous voyez, n'est-ce pas, de quoi il s'agit ? — donnez ma signature au père Blémi, mettre deux billets de banque de 100 francs et de 50 francs, sous enveloppe à mon adresse et le reste dans votre poche (provisoirement) — ainsi qu'il a été fait antérieurement.

« La montagne a ses nécessités comme le pavé des grandes villes, et si frugal que soit mon ordinaire, faut-il encore que je ne me trouve pas pris au dépourvu si quelque pèlerin sonne la cloche de mon castel ou s'il me prend la fantaisie de doter une rosière. — Heureusement, l'air pur et les émanations des bois de sapins calment les agitations du corps comme celles de l'âme, de sorte que, sous tous les rapports, je suis parfaitement calme, parfaitement tranquille. Je bois du lait frais, je cueille des framboises et j'élevé un chardonneret. Il n'est pas d'animal malfaisant qui ne s'adoucisse et s'apprivoise à ce régime. Il me procure à moi l'oubli de bien des choses. Avez-vous reçu la visite de mon jeune cousin Léonce Farrenc ? C'est un gaillard qui ne craint rien, ni les grandes chaleurs, ni les petites chanteuses, ni les strapcatins, mettez-le quelquefois à l'épreuve si vous pouvez. Merci de cela et merci du reste. Vous êtes du petit nombre de ceux que l'on retrouve le lendemain tels qu'on les a laissés la veille, et quand même vous changeriez pour quelques-uns, il me semble que je serais toujours sûr de vous reconnaître.

« Je vous prie de me rappeler au bon souvenir de M. Emile Perrin, de serrer la main à Du

Locle, et de saluer respectueusement M. votre père de ma part.

« Mille amitiés, mon cher Nutter, et tout à vous. »

## LETTRE A DU LOCLE.

[Fin 1869.]

« Mon cher ami,

« Que la crainte d'un malentendu entre nous ne vous préoccupe pas plus aujourd'hui qu'elle ne vous préoccupait il y a six mois. Mais si, à la sollicitation de personnes qui veulent bien me témoigner quelque intérêt, vous vous décidez à terminer une œuvre que d'autres personnes n'ont pas encore réussi à me rendre tout à fait méprisable, je vous en serai fort obligé. Seulement, c'est d'après un plan à moi, humblement soumis d'ailleurs à votre approbation que je vous prierai de la modifier.

« *Ma seule ambition*, mon seul désir, c'est de terminer le plus tôt possible ma partition et d'attendre l'occasion favorable, paisiblement assis sous ma tente, (un parasol japonais) ou de réelles sympathies et des paroles encourageantes viennent me trouver quelquefois.

« Toutes mes amitiés en échange des vôtres. »

## LETTRE A NUITTER.

11 juillet 1870.

« Mon cher ami,

« L'instant est arrivé où je dois avoir recouru à votre obligeance et vous prie de vouloir bien m'envoyer 150 francs sur 166,66. — Vous a-t-on présenté au commencement du mois un petit bon de 10 francs pour acquisitions de livres ? J'ai écrit il y a quelques jours à M. Perrin qui a dû trouver ma lettre à l'Opéra en revenant de Vichy.

« Et vous, mon cher Nutter, vous n'avez donc besoin ni d'eaux laxatives ou astringentes, ni d'air pur ? Heureux homme auquel ne donne aucun souci ni la santé de l'âme, ni la santé du corps — Je suis parti de Paris et arrivé à Strasbourg assez souffrant. En route, j'ai même failli être obligé de m'asseoir sur mon chapeau et de le jeter ensuite par la fenêtre du wagon. — J'en suis à mon quarante septième paquet de bismuth, mais je mange avec beaucoup d'appétit, je bois du lait frais, je fais de longues promenades et je vais beaucoup mieux. Si je recevais mainte-

nant de bonnes nouvelles de *Sigurd*, j'irais tout à fait bien. Baul, qui voyage sur les bords du Rhin et qui se gardera bien de venir jusqu'ici où il n'y a que des choses simples et d'honnêtes gens, a manqué la première représentation de *L'Ombre*. S'en consolera-t-il? D'après Timothée Trimm le succès a été très grand, et si j'en juge par les échantillons poétiques cités par ce grotesque de la littérature, Saint-Georges a été rarement aussi bien inspiré :

Aussi de ma cocotte  
Qui trotte qui trotte  
On parle plus ma foi  
Qu'on ne parle de moi !

« Voilà donc l'Opéra-Comique réhabilité et lancé de nouveau dans la voie de la fortune. — J'en éprouve une joie sincère. C'est à croire que Ritt est revenu.

« Je vous remercie, mon cher Nutter, et vous prie de me répondre quelques lignes, afin que je puisse vous écrire une seconde lettre sans avoir rien à vous demander.

« Rappelez moi au bon souvenir de M. votre père et croyez à mes sentiments affectueux et dévoués. »

LETTRÉ A NUTTER.

29 juillet 1870.

« Mon cher ami,

« Une liste de souscription étant ouverte à l'Opéra, je veux souscrire comme tout le monde.

Fixez le chiffre vous-même, proportionnellement à mon traitement de bibliothécaire. J'attends une lettre de vous (avec les cinq cachets) au commencement du mois prochain et j'espère que vous aurez le temps de m'écrire un peu longuement. — Tout ce qui se fait aujourd'hui à l'Opéra m'intéresse au dernier point et personne ne peut le narrer avec plus d'esprit que vous.

« Je viens de passer deux jours à Strasbourg où j'ai vu la solution de continuité que les canons badois ou prussiens ont fait au pont de Kehl, puis j'ai entendu chanter la *Marseillaise* toute la nuit et j'ai appris le lendemain que des soldats avaient cassé les vitres et les volets d'un b... On a arrêté sur la place Kléber un espion prussien déguisé en femme, et moi même, il y a cinq ou six jours, j'en ai poursuivi deux habillés en colporteurs. J'étais accompagné du fils de mon fermier et d'un garde chasse des environs. Nous les avons rejoints, les gendarmes les ont

visités et les ont relâchés, faute de preuves suffisantes. Ces bons gendarmes! — Vous voyez, mon cher ami, que mon patriotisme ne peut être soupçonné maintenant, bien que j'aime beaucoup mieux la musique allemande que la musique française. Mais si vous aviez vu la mine piteuse que nous faisons tous les trois, le garde-chasse, le fils du fermier et moi, au retour de notre expédition!...

« Je viens d'envoyer au *Journal des Débats* un feuilleton sur *L'Ombre* — il ne passe pas, — je travaille à *Sigurd*, on ne le jouera pas, — je cours après des espions, on ne les empoigne pas. Que de déceptions et quelle tristesse, si je ne vivais ici au milieu des sapins verts et réconfortants, au milieu des troupeaux qui paissent une herbe que la chaleur n'a point desséchée. — Il pleut même dans ce moment-ci et je vais chausser mes souliers de campagne pour aller porter ma lettre à Belmont. Nous entendrons peut-être d'ici le canon prussien. Saurai-je résister à l'élan qui me poussera au devant de l'ennemi? Je crains bien que oui, étant plus chauve que chauvin. C'est égal, on fait dans ce moment-ci une drôle de musique.

Mais si les recettes de l'Opéra atteignent toujours le maximum, il ne faut pas se plaindre, ni du présent, ni de l'avenir. — Si je me plaignais de quelque chose, ce serait du silence de votre directeur. — Je lui avais pourtant écrit une lettre bien gentille. A bientôt, mon cher ami. — Je vous suis bien reconnaissant de votre obligeance et je tiens beaucoup à votre amitié. — A vous. »

LETTRÉ A NUTTER.

13 septembre 1870

M. Reyér, à Fouday, par St-Dié  
(Département des Vosges) (1)

« Mon cher ami,

« J'ai reçu hier votre lettre et le mandat de 300 francs qu'elle renfermait. Merci mille fois de la peine que vous avez prise et de la démarche que vous avez bien voulu faire auprès de M. Ploche.

« Je ne sais malheureusement si je pourrai profiter de mon laissez-passer pour retourner à Paris. — Baul me conseille de rester ici et je crois que malgré tout mon envie d'aller faire le

(1) Cette lettre n'arriva chez son destinataire que le 21 mars 1871

coup de fusil avec vous, je serai forcé de suivre le conseil de Baul. Des gardes nationales se forment dans tous les villages, nous n'attendons plus que des chassepots et vraiment ils sont bien longtemps à venir. Ah ! les gredins de Prussiens ! moi qui les aimais tant à cause de leurs vertus musicales et qui vais être forcé d'en exterminer un très grand nombre ! Si ce pauvre Meyerbeer était encore de ce monde, il gémirait sur les tristes effets que le triomphe de ses compatriotes fait subir aux représentations de ses opéras. M. Perrin doit être bien attristé et bien sérieusement atteint dans ses intérêts. J'espère, pour lui et pour vous, que les mauvais jours que nous traversons seront bientôt finis. — Heureux ceux qui peuvent attendre.

« Priez Baül, mon cher Nutter, de prendre sur mon piano tout ce que j'ai laissé de mon opéra et de le mettre en lieu sûr, s'il juge que cela soit nécessaire. — Nous voilà placés, n'est-ce pas, sous la dépendance du Ministère de l'Instruction Publique ? Cela vaut encore mieux que si la République eût condamné tous les artistes peintres et musiciens à finir par la main du bourreau. Mais qui sait ce que nous réserve l'avenir !... »

« Les plus sottes nouvelles circulent ici, on ne sait rien, mais on entend la canonnade et on voit flamber la malheureuse ville de Strasbourg. Cela vous serre le cœur. — Les soldats protestants maltraitent les curés, les soldats catholiques maltraitent les pasteurs. — L'autre jour, le pasteur du petit village de Neuviller a failli être fusillé pour avoir défendu à des Bavarois de lutiner sa servante. Les paysans de ce pays sont exaspérés. L'an prochain il y aura une jolie misère en Alsace.

« Sur la dernière page de ma dernière feuille de papier, j'ai à peine la place de vous serrer la main et de vous prier de faire mes compliments à M. votre père. — Tout à vous. »

LETTRE A DU LOCLE.

Samedi [Février 1886].

« Mon cher ami,

« Vous le voyez, je suis à Bordighera depuis avant-hier, ayant passé la journée d'hier dans mon lit ou plutôt sur mon lit, incident renouvelé déjà d'une grippe que j'ai apportée de Paris. Et vous, comment cela va-t-il ? Voilà un siècle, je m'en confesse humblement, que je ne vous ai écrit. Que vous dire ?

Que Ritt et Gailhard se conduisent envers *Sigurd* comme des malfaiteurs et qu'après nous avoir enlevé successivement tous les artistes de la création, à l'exception de Madame Caron, celle-ci venait d'être donnée au *Cid* ? Hartmann-Janus fait la grimace d'un côté et jubile de l'autre. Et nos comptes ? Nutter que j'ai tâché de stimuler me paraît mou. Lui, pourtant, on ne l'éconduira pas, comme moi, avec de bonnes paroles et de vagues promesses. — Il est votre ami, votre fondé de pouvoirs, un homme d'affaires, toute poésie à part. Le jour où je me déciderai à lâcher dans les jambes de l'éditeur récalcitrant un vrai procureur, ce sera fini, nous serons brouillés, et c'est ce que je voudrais éviter. On me dit qu'il y a un employé chargé spécialement de débrouiller notre compte. — Mais notre compte est donc bien embrouillé !

« Je reviens à ces polissons de directeurs qui n'auraient pas galvanisé le *Cid* mais qui (momentanément, je l'espère) auront donné le coup du lapin à *Sigurd*. Et si vous croyez que toutes ces vilénies excitent à travailler, à composer, à jeter des notes même sous de beaux vers ! Enfin, il y a toujours le théâtre de la Monnaie et Calabresi attendant ou la mort de Ritt ou la déconfiture de Verdhurt.

« Avez-vous chaud à Naples ? Peut-être que non. Mon cher ami, il n'y a que le Caire. Ceci est un faux midi, un midi intermittent. J'y ai eu très chaud l'année dernière, j'y ai très froid cette année-ci. Et mal à la gorge par dessus le marché. — Ah ! ma pauvre pipe !

« Quand je pense que nous devons nous rencontrer ici et y faire une partie de *croquet* ! Cette terrasse, ces palmiers, cette mer bleue, c'est adorable. — Et puis les hôtes sont si bons, si gentils ! Il y a Zoé, et puis une jeune Suédoise qui a les cheveux trop blonds, même pour une blonde, mais dont le costume est assez pittoresque. — Je ne suis pas décidé du tout à l'épouser, pas plus aujourd'hui qu'hier, et je vais mieux pourtant puisque je viens de vous écrire quatre pages bien pleines. Envoyez-m'en autant.

« Amitiés de tout le monde. »

LETTRE A ANTONY DE CHOUDENS.

Lundi [1892].

« Quelle pile, mon cher Antony ! Vous devinez n'est-ce pas qu'il s'agit de celle que j'ai administrée à Paul, vendredi dernier. Mais le gailhard n'a pas voulu rester sur sa honteuse défaite et il m'a imposé une partie de *coin* qu'il a faci-

lement gagnée du reste. Cela se passait après un excellent et trop copieux dîner. Je n'ai pas besoin de vous dire que le piano a ronflé toute la soirée, ce qui m'a fait manquer plus d'un carambolage, — heureusement pour mon sympathique copain. Et il avait ôté son habit!! Mais, au fait, il a dû vous conter tout ça. Nous devons recommencer de vendredi en huit. — Hier, 98° de *Sigurd*. Je voudrais bien aller vous dire bonjour après la 100° et passer un mois dans le midi. Mais le pourrai-je? Oui, si j'avais ma distribution de *Salammbô* arrêtée; mais il me manque un Spendius et je suis très hésitant à donner le rôle de Matho à Sellier. Il est bien mou, bien épais et bien essoufflé! Pourtant il a toujours beaucoup de succès dans *Sigurd* et Bertrand le gobe. Enfin, si je puis filer un soir, après avoir serré la main à Regnoul, ce qui est très important, je vous préviendrai. Connaissez-vous l'hôtel Raissan? — C'est là que je descends d'habitude.

« Toujours vilain temps, pluvieux et froid. Aussi pas moyen de me débarrasser de mon rhume. Delmas chante dimanche chez Colonne l'air d'*Erostrate* et l'*Homme*, paroles du tambour-major G. B. Il est possible qu'avec l'orchestre ce soit moins plat et moins banal. Nous verrons ça à la répétition jeudi. Hier, dimanche, dans *Lalla Roukh*, très bon début de Mlle Villefroy. — Mme Caron l'a vivement félicitée. Superbe, la jeune débutante dans le costume oriental, et très grand succès de beauté. Carvalho veut enlever Mme Caron à l'Opéra et a persuadé Vergnet que son engagement avec Bertrand n'était pas sérieux. Il le veut, d'accord avec H., pour *Cassia* et pour *Werther*!! Jolies canailles que ces gens-là. Si Vergnet manquait à sa parole, je ne lui reparlerais de ma vie. Je viens d'écrire à Bertrand pour lui conseiller de prendre ses précautions et de veiller au grain.

Si vous ne devez revenir que pour la première de *Salammbô*, vous avez le temps de humer le soleil là-bas.

« Avez-vous votre queue et en trouverai-je une des miennes si je vais à Nice? Il y a mieux que les billards de la Régence et on est beaucoup plus tranquille à la Renaissance. Allez-y voir.

« Bien à vous toujours, mon cher ami. »

LETTRE A ANTONY DE CHOUDENS.

Mardi [1892].

« Mon cher Antony,

« Je suis chez vous, au coin du feu. J'ai fini la

marche et vais l'envoyer à Lapissida. Quand il m'aura dit si elle est de la longueur voulue, je l'instrumenterai. Quant au ballet, je crois que je le laisserai tel qu'il est, d'abord parce que toute espèce de retapage m'est antipathique, et puis parce que je ne tiens pas à ce qu'on danse tant que ça au moment où on attend impatiemment l'arrivée de Salammbô venant trouver Matho pour la chose que vous savez.

Revenez donc et attendons ensemble un rayon de soleil. Paul m'a écrit et me charge de vous embrasser. Je passe la main à Mme Julie à qui je vous prie de dire mille choses aimables pour moi.

« Affectueusement à vous. »

## VERS LA RÉFORME ÉLECTORALE

La Chambre commencera, probablement, dans le courant de la présente année le passionnant débat sur le meilleur mode de scrutin destiné à favoriser son renouvellement en 1924.

La Commission du suffrage universel commence en effet, à donner des signes d'une activité plus grande.

Son président M. Bonafous s'est engagé à réclamer la discussion de la réforme et à la provoquer au cours de la session de 1922. Si l'on entend aboutir, il sera expédient de ne pas trop tarder. En 1923, la Chambre sera déjà au bout de son mandat; il sera bien tard pour entreprendre une œuvre de longue haleine, bien tard surtout pour la soumettre à l'examen attentif et mûri du Sénat. Tout délai, toute entreprise pour différer la discussion compromettra la réforme. S'il est des partisans du *statu quo*, le moyen le plus efficace qui leur est offert de détourner toute chance de modifications, c'est d'opposer des moyens dilatoires et d'écarter de l'ordre du jour l'examen de la loi électorale. En rejetant le débat, ils rendront toute réforme impossible, principalement s'ils savent s'assurer des complaisances secrètes dans la Haute-Assemblée. Mais se trouve-t-il dans la Chambre un nombre suffisant de partisans décidés de la loi de 1919?

\*\*

S'il n'y en a pas, le débat pourra s'engager à la faveur de l'amendement de M. Marc Sangnier